



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES SERVICES DU CABINET

Lons-le-Saunier, le 15/03/2022

Le Préfet du Jura

à

Mesdames et messieurs les Maires

Pour information à :

- Monsieur le secrétaire général
- Monsieur le sous-préfet de Dole
- Madame la sous-préfète de Saint-Claude
- Monsieur le président de l'association des maires du Jura
- Monsieur le président du conseil départemental du Jura
- Mesdames et Monsieur les parlementaires

Objet : Pavoisement des édifices publics

Conformément aux instructions de Monsieur le Premier ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le :

Samedi 19 mars 2022

à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes et militaire d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le texte du message de Madame la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, qui sera lu lors de cette cérémonie vous sera transmis dès que possible.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles pour que ces instructions soient respectées.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur de cabinet,

Maxime GUTZWILLER